

Moulins-sur-Allier, le 10/03/23/

***Assemblée départementale de défense de l'école publique et
l'intersyndicale de l'enseignement public.***

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

le département de l'Allier est confronté cette année à l'annonce de 29 suppressions de postes dans les écoles primaires, ainsi qu'à des réductions de moyens dans le second degré (collèges, segpa, lycées). Depuis maintenant deux mois, un mouvement qui ne s'affaiblit pas se produit dans tous les secteurs du département. Une Assemblée départementale de défense de l'école publique, regroupant une trentaine de maires et des représentants d'intercommunalités, le député de Moulins, toutes les fédérations syndicales de l'enseignement public (CFDT, CGT, FO, FSU, SNALC, SUD, UNSA), des comités locaux de parents d'élèves et la FCPE, des DDEN, des citoyens, s'est formée. Elle s'adresse à vous en demandant à être reçue.

Nous demandons, comme l'a également fait le Conseil départemental unanime dans une motion, l'annulation des 29 suppressions de postes. Nous contestons l'argument démographique pour trois raisons :

- une raison de principe : des classes avec des effectifs moins lourds sont nécessaires et il n'y a donc pas à réduire les moyens.

- une raison "technique" : les prévisions alléguées sont déduites mathématiquement de l'évolution des dernières années et sont en réalité incertaines.

- une raison fondamentale, propre à l'Allier : en fait, le recul démographique allégué comme motif des 29 suppressions de postes risque dans la plupart des communes d'être provoqué par celles-ci. A l'échelle du département, des tendances existent à l'installation de jeunes couples, mais ils ont besoin d'une offre confortée et accrue de services publics, et non d'une offre affaiblie et diminuée. Les 29 suppressions annoncées seraient un coup direct porté aux éléments de reprise du territoire de l'Allier, au moment où une grande partie de la population ne souhaite plus forcément se concentrer dans les métropoles.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous souhaitons vous rencontrer, M. le Ministre. Croyez bien que l'attente est forte dans les communes et les quartiers.

Veillez agréer l'expression de notre attachement au service public.

Pour l'intersyndicale et l'Assemblée départementale de défense de l'école publique, Vincent Présumey, secrétaire départemental de la FSU. Contact à fsu03@fsu.fr 0679616840.

